
SIECLE

Orientation

2022 - Fiche 5 - Suivre la procédure - Phase définitive

A destination des :

- Chefs d'établissement
- Utilisateurs ayant reçu une délégation de responsabilité
- Enseignants (Professeurs Principaux)

1 GENERALITES

Cette fonctionnalité est accessible depuis le portail ARENA en cliquant sur le lien "Suivre la procédure" de "Orientation".

Ce module est destiné à la saisie, pendant la phase définitive, des choix définitifs des familles, mais aussi, en réponse, des propositions du conseil de classe à la fin du troisième trimestre ou du second semestre.

Si le CSAIO n'a pas ouvert la phase définitive aux établissements, le message ci-dessous s'affiche :



La saisie de la phase définitive n'est pas ouverte. Veuillez vous rapprocher des services académiques pour connaître les dates d'ouverture et de fermeture de ce service.

2 CHOIX DEFINITIFS

Si la saisie de la phase définitive est ouverte, il est possible d'afficher une liste d'élèves en sélectionnant un élément au moins parmi le palier, la division, le MEF, le nom ou le prénom et en cliquant sur **Chercher**.

PHASE DÉFINITIVE - Choix définitifs de la famille

Veuillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Palier Division MEF Nom Prénom **Chercher**

▸ Saisie globale

PALIER 3EME Demande

Appliquer aux élèves sélectionnés

i Vous n'avez qu'un seul mode de saisie :
• Renseigner une intention pour les élèves pour lesquels la saisie n'a pas encore été effectuée.

<input type="checkbox"/>	Nom Prénom INE	Né(e) le Div.	Intentions de la famille	Avis provisoires du conseil de classe	Choix définitifs de la famille	Date de mise à jour TS	Responsable
	Yohann EF	01/03/2006 2NDE 10	<ul style="list-style-type: none"> 1re générale 1re STMG 	<ul style="list-style-type: none"> 1re générale * 1re STMG 	<ul style="list-style-type: none"> 1re générale 1re STL 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » 1re professionnelle 2de professionnelle CAP 	17/12/2021 10:26:49	Sébastien
	Rama EG	04/07/2006 2NDE 10	<ul style="list-style-type: none"> 1re S2TMD 1re STL 1re STAV 1re STD2A 1re STMG 	<ul style="list-style-type: none"> 1re STD2A * 1re STMG 1re STI2D 	<ul style="list-style-type: none"> 1re STAV 1re générale <ul style="list-style-type: none"> LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS SCIENCES VIE & TERRE MUSIQUE 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » 1re ST2S 	07/12/2021 14:25:12	Suhir

2.1 LISTE DES CHOIX DÉFINITIFS DES ÉLÈVES

La liste des choix définitifs des élèves permet d'accéder à la saisie des choix définitifs des familles. Elle est divisée en neuf colonnes :

- La première colonne permet de sélectionner un ensemble d'élèves en les sélectionnant avec la case / .
- Dans la colonne "Nom Prénom - INE".
- La colonne "Né(e) le - Div." indique la date de naissance et la division de l'élève.
- La colonne "Intentions de la famille" récapitule les intentions de la famille.
- La colonne "Avis provisoires du conseil de classe" récapitule les avis provisoires du conseil de classe.
- La colonne "Choix définitifs de la famille" récapitule les choix définitifs de la famille.
- La colonne "Date de mise à jour TS" indique la date et l'heure à laquelle la famille a effectué la saisie sur le service en ligne Orientation. Par défaut, la liste des choix définitifs des élèves est triée sur cette colonne.
- La colonne "Responsable" indique le prénom et le nom du représentant légal ayant effectué la saisie sur le service en ligne Orientation.

Dans les différentes listes d'élèves, un ensemble d'icônes peut apparaître. L'ensemble des icônes et leur signification est expliqué dans le tableau ci-dessous :

Icône	Description
	Cette icône présente devant le nom de l'élève indique un élève enregistré comme "hors procédure" dans la fiche individuelle de l'élève. Au survol de l'icône, un message indique la raison pour laquelle l'élève est hors procédure.
	Cette icône permet de déplier les intentions de la famille, les avis provisoires du conseil de classe, les choix définitifs de la famille et les propositions du conseil de classe afin d'afficher les informations complémentaires de chaque voie d'orientation. Cette icône dans l'intitulé de la colonne déplie les informations complémentaires pour tous les élèves de la liste.
	Cette icône indique que la saisie des intentions ou des choix définitifs a été effectuée sur le service en ligne Orientation. Au survol de l'icône, une infobulle indique le prénom et nom de représentant ayant effectué la saisie, ainsi que la date de cette saisie.
	Cette icône indique que les intentions ou les choix définitifs saisis sur le service en ligne Orientation ont été modifiés par l'établissement sur SIECLE Orientation. Au survol de l'icône, une infobulle indique le prénom et nom de représentant ayant effectué la saisie, ainsi que la date de cette saisie. En cliquant sur l'icône, une popup s'ouvre et affiche la saisie des représentants légaux.
	Cette icône s'affiche dans le cas où une saisie TS est récupérée après l'ouverture du conseil de classe. Il s'agit alors d'une intention ou d'un choix définitif non synchronisé. En cliquant sur l'icône, il est possible de visualiser la demande formulée par les représentants légaux après l'ouverture du conseil de classe. Cette demande n'est pas prise en compte pour la saisie de l'avis provisoire du conseil de classe ou les propositions du conseil de classe.
	Cette icône indique qu'un représentant légal de l'élève a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe sur le service en ligne Orientation. Au survol, le prénom et nom du représentant légal ayant accusé réception est indiqué, de même que la date de cette saisie.
	Cette icône est présente pour les élèves ayant reçu les avis provisoires du conseil de classe quand les intentions ont été formulées sur le service en ligne Orientation. Elle indique que les représentants légaux n'ont pas encore accusé réception des avis provisoires.

	<p>Cette icône, présente en début de ligne à la place des cases à cocher, indique qu'il est déconseillé d'effectuer une saisie à cette étape de la procédure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur la saisie des intentions d'orientation / choix définitifs, elle indique que des avis provisoires / propositions ou un accusé de réception / réponse de la famille aux propositions existe déjà. En cliquant sur l'élève, une popup informe des conséquences d'une modification des intentions / choix définitifs à cette étape de la procédure. • sur la saisie des avis provisoires / propositions, elle indique qu'un représentant légal a accusé réception des avis provisoires / répondu aux propositions du conseil de classe. En cliquant sur l'élève, la saisie des avis provisoires / propositions est possible, mais une confirmation sera demandée à la validation des avis provisoires / propositions.
	<p>Cette icône indique une incohérence dans les saisies. Au survol de cette icône, un message indique avec précision l'anomalie dont il s'agit.</p>
	<p>Cette icône, en phase définitive uniquement, indique qu'un dispositif de mise à niveau a été proposé.</p>
<p>*</p>	<p>L'astérisque présente après une voie indique que cette voie est utilisée dans les remontées statistiques.</p>

Pour le palier 2GT, il est possible d'exporter au format excel (xls) , la liste des enseignements de spécialité souhaités. Pour cela, il est nécessaire qu'au minimum une saisie en première générale ait été effectuée.

► Demandes d'orientation en première générale

Des élèves ont demandé une première générale.

Pour exporter la liste des enseignements de spécialité souhaités en phase **définitive**, cliquez ici : 

Il existe deux modes de saisie des choix définitifs sur SIECLE Orientation : la saisie globale et la saisie individuelle. La saisie individuelle se fait en cliquant sur le nom d'un élève. Si l'élève possède déjà des propositions du conseil de classe ou qu'un représentant a répondu aux propositions du conseil de classe sur le service en ligne Orientation, l'élève est marqué de l'icône . Une fenêtre popup indique à l'utilisateur les conséquences d'une modification des choix définitifs à cette étape de la procédure :

Confirmation de la modification des choix définitifs

Les propositions saisies pour cet élève seront effacées si vous modifiez les choix définitifs. La famille ayant déjà répondu aux propositions du conseil de classe sur le Téléservice Orientation, vous devrez informer la famille des changements effectués. Souhaitez-vous continuer ?

Oui

Non

2.2 SAISIE GLOBALE

La saisie globale permet de saisir pour un ensemble d'élèves un choix définitif. Ce menu peut être affiché à l'aide du bouton  ou caché avec le bouton .



Pour utiliser la saisie globale, il suffit de choisir les élèves pour lesquels la saisie doit être utilisée en les sélectionnant à l'aide de la case disponible dans la première colonne de la liste :

- **seuls les élèves sans aucun choix définitif peuvent être sélectionnés ;**
- il n'est pas possible de renseigner lors de la saisie globale d'un choix définitif des informations complémentaires (statut, enseignements de spécialité, etc.).

Le bouton  permet de valider la saisie globale.

Pour les élèves non concernés par une saisie globale, la saisie ou la modification des choix définitifs de la famille est réalisée via le formulaire de saisie des choix définitifs de la famille.

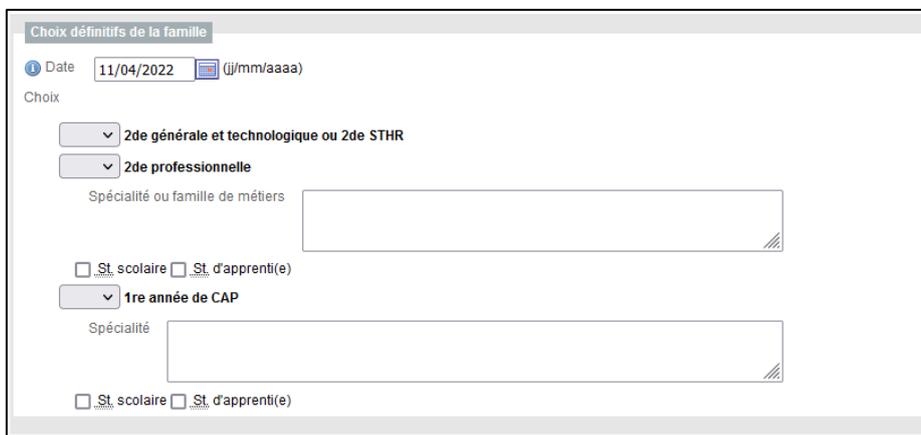
2.3 SAISIE DES CHOIX DEFINITIFS DE LA FAMILLE

La saisie des choix définitifs de la famille s'effectue en cliquant sur le nom de l'élève. La saisie est possible uniquement pour les élèves dont le nom est affiché en violet. Il n'est pas possible de saisir ou modifier les choix définitifs si les choix définitifs ont déjà été renseignés par la famille sur le service en ligne. Il faut attendre l'ouverture du conseil de classe pour modifier les saisies provenant du service en ligne Orientation.

Dans le cas d'une saisie effectuée sur le service en ligne Orientation, le logo  apparaît en haut à droite de la fenêtre avec l'identité du représentant ayant effectué la saisie, ainsi que la date de celle-ci.

Pour rappel, l'affichage des spécialités et familles de métiers est paramétré par les CSAIO dans le module "Préparer la procédure" pour chaque phase et chaque palier. Les captures d'écrans proposées dans la suite de cette documentation prennent en compte un paramétrage affichant toutes les options disponibles.

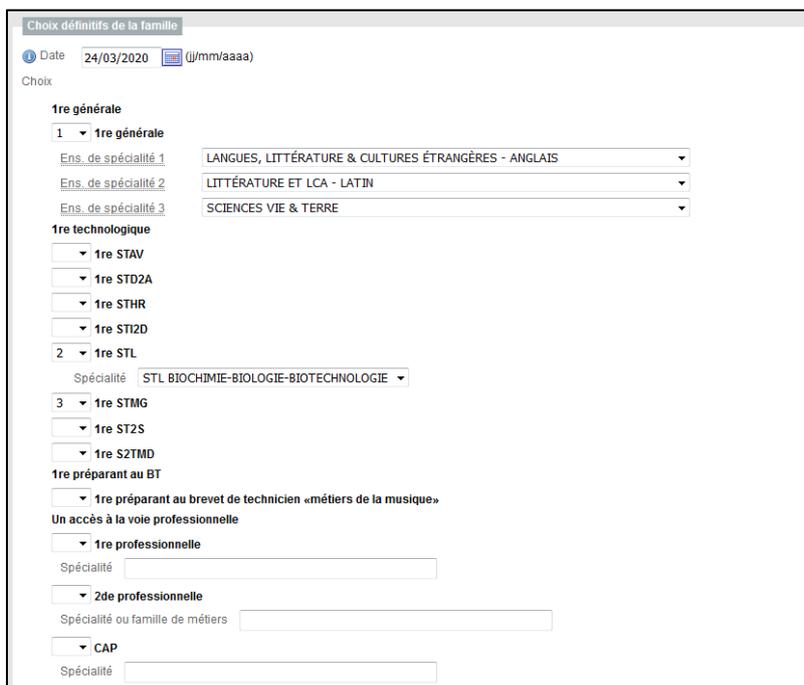
2.3.1 CHOIX DEFINITIFS DES FAMILLES POUR LE PALIER 3EME



Les familles choisissent et hiérarchisent leurs choix définitifs parmi les voies d'orientation suivantes :

- **2de générale et technologique ou 2de STHR** (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) ;
- **2de professionnelle** : la spécialité ou la famille de métiers est à saisir dans un champ libre (si le paramétrage académique a autorisé la saisie). Il est également possible de choisir le statut scolaire et/ou d'apprenti.
- **1re année de CAP** : la spécialité est à saisir dans un champ libre (si le paramétrage académique a autorisé la saisie). Il est également possible de choisir le statut scolaire et/ou d'apprenti.

2.3.2 CHOIX DEFINITIFS DES FAMILLES POUR LE PALIER 2GT



Les familles choisissent et hiérarchisent leurs choix définitifs parmi les voies d'orientation suivantes :

- **1re générale** : les enseignements de spécialité peuvent être renseignés ou non. Il n'existe aucune hiérarchie parmi les enseignements de spécialité saisis. Tous les enseignements de spécialité sont proposés en liste déroulante.
- **1re technologique** : chaque première technologique peut faire l'objet d'une demande. la liste est composée des 1res STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, ST2S, S2TMD.
- **1re préparant au brevet de technicien "métiers de la musique"**.
- **1re professionnelle** : un champ libre permet de renseigner la spécialité.
- **2de professionnelle** : un champ libre permet de renseigner la spécialité ou la famille de métiers.
- **CAP** : un champ libre permet de renseigner la spécialité.

Attention, pour la saisie des enseignements de spécialité de 1re générale :

- il ne doit pas y avoir de doublons dans les trois enseignements de spécialité.
- il ne doit pas y avoir de trou dans la numérotation des enseignements de spécialité.

3 OUVERTURE DES CONSEILS DE CLASSE

Cette fonctionnalité est utilisée par le chef d'établissement après la saisie ou le recueil des choix définitifs et avant la saisie des propositions du conseil de classe.

Conseil de classe

L'ouverture du conseil de classe permet de saisir les propositions du conseil de classe pour les élèves de la division.
Si vous utilisez le Téléservice Orientation, il doit être fermé un jour avant l'ouverture du conseil de classe afin de récolter toutes les choix définitifs pour les élèves de la division.
A noter également que le recueil des choix définitifs ne sera plus possible sur le Téléservice Orientation dès l'ouverture du conseil de classe.

Ouvrir un conseil de classe

Division :
Date du conseil de classe : 06 / 04 / 2022

Historique

Division	Date du conseil de classe	
2A		
2B		
2C		
2D		
2E		
2F		
2G	06 / 04 / 2022 <input type="text" value="x"/>	<input type="button" value="Modifier"/> <input type="button" value="Réinitialiser"/>
2H		
2I		
2J		
2K		
2L		
2M		

L'ouverture du conseil de classe s'effectue par division et provoque deux événements :

- Les demandes formulées sur le service en ligne Orientation sont figées et remplacent les demandes qui auraient pu être réalisées sur Siècle Orientation en amont de la saisie des représentants ;
- Les propositions du conseil de classe des élèves de la division peuvent être saisies.

L'écran est composé de deux parties permettant d'ouvrir un conseil de classe et de consulter ou de modifier un conseil de classe ouvert.

3.1 OUVRIR UN CONSEIL DE CLASSE

L'ouverture du conseil de classe ne doit être faite qu'après la fin du recueil des choix définitifs via le service en ligne Orientation. Même s'il est préférable de saisir les choix définitifs sur Siècle Orientation - dans le cas d'une procédure avec l'utilisation de la fiche de dialogue - avant l'ouverture du conseil de classe, il est toujours possible de saisir sur Siècle Orientation les choix définitifs après ouverture du conseil de classe.

Pour ouvrir le conseil de classe, le chef d'établissement doit renseigner :

- la division pour laquelle le conseil de classe doit être ouvert à l'aide du menu déroulant ;
- la date du conseil de classe : celle-ci ne peut être qu'une date passée ou la date du jour. Cette date est informative et n'impacte pas les données saisies sur le service en ligne Orientation.

En cliquant sur le bouton **Ouvrir le conseil de classe**, les demandes du service en ligne sont figées, les représentants légaux ne peuvent plus saisir de choix définitifs ou les modifier et l'établissement peut renseigner les propositions du conseil de classe pour les élèves de la division.

Si des élèves de la division n'ont pas de choix définitifs, une popup s'affiche :

Confirmation de l'ouverture du conseil de classe

Toutes les familles des élèves de cette division n'ont pas encore télé-saisi leurs choix définitifs. L'ouverture du conseil de classe ne permet pas de récupérer les choix définitifs saisis ultérieurement via le Téléservice Orientation. Voulez-vous ouvrir le conseil de classe pour cette division ?

Oui **Non**

Dans l'éventualité où le service en ligne Orientation n'arrive pas à communiquer avec Siècle Orientation, le message suivant s'affiche :



Le blocage des saisies des choix définitifs sur le service en ligne Orientation sera alors effectif lors de la réplication journalière programmée par l'académie la nuit.

3.2 HISTORIQUE

Tous les conseils de classe ouverts sont affichés dans la partie "Historique".

Il est possible de modifier la date du conseil de classe en modifiant celle-ci dans la case correspondante et en validation à l'aide du bouton **Modifier**. La modification de la date du conseil de classe n'a aucun impact sur les données.

Si le conseil de classe a été ouvert à tort, il est possible de réinitialiser son ouverture à l'aide du bouton **Réinitialiser**. Cette action provoque alors la suppression de toutes les propositions du conseil de classe des élèves de la division après confirmation de la fenêtre popup suivante :

Confirmation de la réinitialisation du conseil de classe

La réinitialisation du conseil de classe entraînera la suppression de toutes les propositions du conseil de classe saisies pour la division. Voulez-vous réinitialiser le conseil de classe ?

Oui **Non**

Si la communication entre le service en ligne Orientation et Siècle Orientation n'est pas possible lors de la réinitialisation, un message indique que les saisies de choix définitifs seront de nouveau possible pour les représentants dès le lendemain (après réplique des données) :



4 PROPOSITIONS DU CONSEIL DE CLASSE

La fonctionnalité des propositions du conseil de classe permet à l'établissement de saisir les propositions du conseil de classe pour les élèves ayant des choix définitifs et appartenant à des divisions dont le conseil de classe est ouvert. Il est possible de filtrer la liste des élèves sur la division (seules les divisions avec un conseil de classe ouvert sont visibles), le MEF, le nom ou le prénom. Le filtre est appliqué après avoir cliqué sur le bouton **Chercher**.

Veuillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Division MEF Nom Prénom

► Demandes d'orientation en première générale

Des élèves ont demandé une première générale.
Pour exporter la liste des enseignements de spécialité souhaités en phase **définitive**, cliquez ici : 

Saisie globale des réponses

<input type="checkbox"/>	Nom Prénom INE	Né(e) le Div.	Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
<input type="checkbox"/>	 08	04/07/2006 2NDE 10	<ul style="list-style-type: none"> 1re S2TMD 1re STL 1re STAV 1re STD2A 1re STMG 	<ul style="list-style-type: none"> 1re STD2A * 1re STMG 1re STI2D 	<ul style="list-style-type: none"> 1re STAV 1re générale <ul style="list-style-type: none"> LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS SCIENCES VIE & TERRE MUSIQUE 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique» 1re ST2S 1re générale 1re STL 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique» 1re professionnelle 2de professionnelle CAP 	<ul style="list-style-type: none"> 1re STAV 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique» 1re ST2S Dispositif de mise à niveau conseillé : 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»
<input type="checkbox"/>	 08	01/03/2006 2NDE 10	<ul style="list-style-type: none"> 1re générale 1re STMG 	<ul style="list-style-type: none"> 1re générale * 1re STMG 	<ul style="list-style-type: none"> 1re générale 1re STL 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique» 1re professionnelle 2de professionnelle CAP 	<ul style="list-style-type: none"> Voie professionnelle

Si aucun conseil de classe n'est ouvert dans l'établissement, le message d'erreur suivant apparaît à l'écran :



4.1 LISTE DES PROPOSITIONS

La liste des propositions du conseil de classe est séparée en sept colonnes :

- La première colonne permet de sélectionner un ensemble d'élèves en les sélectionnant avec la case / .
- La colonne "**Nom Prénom - INE**".
- La colonne "**Né(e) le - Div.**" indique la date de naissance et la division de l'élève.
- La colonne "**Intentions**" récapitule les intentions de la famille.
- La colonne "**Avis provisoire**" affiche par défaut uniquement les voies pour lesquelles l'établissement donne un avis favorable ou réservé (les avis réservés sont affichés de couleur grise).
- La colonne "**Choix définitifs**" récapitule les choix définitifs de la famille.
- La colonne "**Propositions**" affiche les voies pour lesquelles le conseil de classe a répondu "Oui" ainsi que les voies qu'il propose. Une voie en vert indique que celle-ci a été demandée par la famille, une voie en rouge qu'elle n'a pas été demandée. Une voie en gras est une décision d'orientation (acceptée par la famille lors de la réponse de la famille aux propositions du conseil de classe).

Dans les différentes listes d'élèves, un ensemble d'icônes peut apparaître. L'ensemble des icônes et leur signification est détaillé dans le tableau récapitulatif présent dans cette fiche au niveau du détail du menu "Choix définitifs".

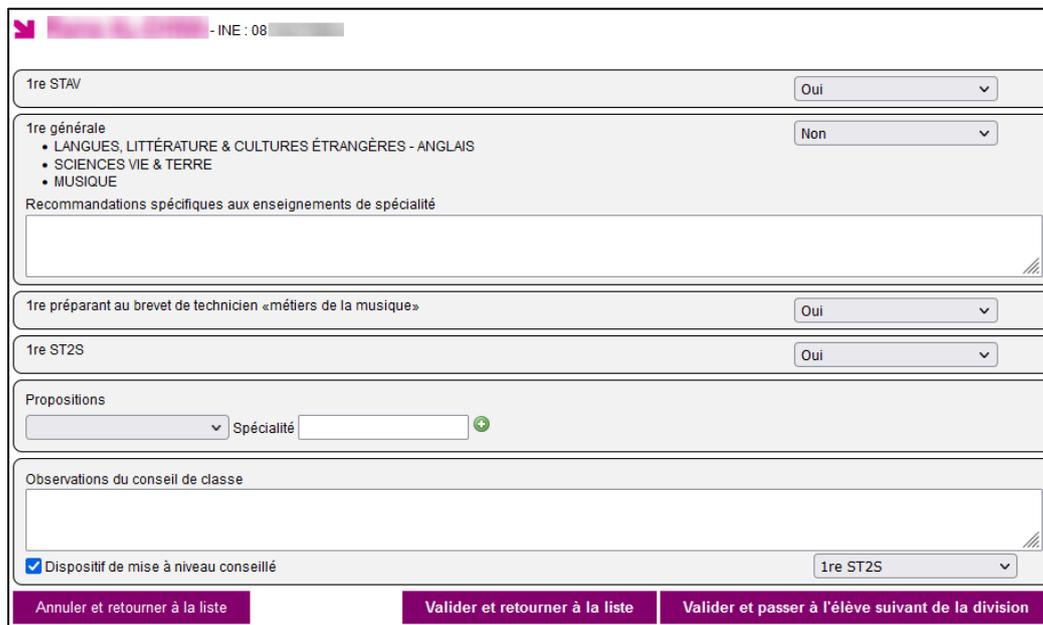
4.2 SAISIE GLOBALE DES REPONSES

la saisie globale des réponses, située entre les critères de sélection des élèves et la liste des propositions des élèves permet de répondre à toutes les intentions par "Oui". Les élèves doivent être sélectionnés avec les cases / . Les propositions sont ajoutées après avoir cliqué sur le bouton

Répondre favorablement aux élèves sélectionnés

4.3 SAISIE DES PROPOSITIONS DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond à chaque demande de la famille par "Oui" ou "Non". Il peut également proposer une voie non demandée par la famille.



Cet écran est composé de plusieurs blocs :

- Pour chaque voie demandée par la famille, un bloc indique la voie demandée et éventuellement des informations complémentaires (statut, spécialité, demande de stage passerelle, etc.). le conseil de classe doit choisir dans le menu déroulant à droite sa réponse : "Oui" ou "Non"
- En dessous des voies demandées par la famille, le conseil de classe peut proposer une voie. Si le bouton  est affiché à côté de la liste déroulante, le conseil de classe peut ajouter d'autres propositions.

- Pour finir, un cadre permet au conseil de classe de renseigner les observations du conseil de classe sur ses propositions.

Le bouton **Annuler et retourner à la liste** permet d'annuler la saisie des propositions du conseil de classe et de retourner à la liste des élèves.

Le bouton **Valider et retourner à la liste** permet de confirmer les propositions et de retourner à la liste des élèves.

Le bouton **Valider et passer à l'élève suivant de la division** permet de confirmer les propositions et d'afficher la saisie des propositions du prochain élève de la division, dans l'ordre alphabétique. Le bouton disparaît quand toute la division a été parcourue.

Si la famille a déjà répondu aux propositions du conseil de classe, une popup informe l'utilisateur qu'en cas de modification des propositions, il devra prendre contact avec les représentants légaux pour les informer des modifications effectuées :

Confirmation de la modification des propositions du conseil de classe

La famille ayant déjà répondu aux propositions du conseil de classe sur le Téléservice Orientation, vous devrez informer la famille des changements effectués. Souhaitez-vous continuer ?

Oui **Non**

Plusieurs règles s'appliquent aux propositions du conseil de classe :

- Pour chaque choix de la famille, le conseil de classe doit émettre obligatoirement une proposition 'Oui' ou 'Non'.
- Le conseil de classe peut, même s'il répond positivement à un des choix de la famille, proposer une voie non demandée par la famille (jusqu'à trois propositions possibles pour le palier 2GT).
- Si le conseil de classe répond négativement à toutes les demandes de la famille, il doit obligatoirement proposer une voie non demandée par la famille.
- Dans le cas où la famille demande toutes les voies d'orientation possibles, le conseil de classe se doit de répondre positivement à au moins une des demandes.

Les champs "Spécialité ou famille de métiers conseillée" (palier 3EME), "Spécialité conseillée" (palier 3EME), "Conseil sur la spécialité" (palier 3EME), "Spécialité conseillée" (palier 2GT pour la 1re STL), "Spécialité" (palier 2GT pour les propositions), "motivations de l'avis" (palier 2GT) permettent au conseil de classe de s'exprimer sur ses choix. Ces informations sont reprises dans la fiche de dialogue ou sur le service en ligne Orientation.

Pour le palier 2GT,

- Le conseil de classe peut émettre des recommandations relatives aux enseignements de spécialité s'il répond 'Oui' au choix de la famille en 1re générale.
- Le conseil de classe ne peut pas proposer d'accès à la voie professionnelle en phase définitive.
- Il est possible de recommander un dispositif de mise à niveau en cochant la case correspondante et en ajoutant la voie concernée dans le menu déroulant.

A l'issue de la phase définitive, il faut obligatoirement une réponse "Oui" à une demande de la famille ou une proposition.

5 SAISIE DES REPONSES DES FAMILLES

La saisie des réponses des familles permet, dans le cas où les représentants n'utilisent pas le service en ligne Orientation, d'indiquer si la totalité des représentants est en accord avec au moins une proposition du conseil de classe ou en désaccord avec la totalité des propositions.

Cet écran permet également de modifier la réponse des représentants renseignée sur le service en ligne Orientation, ou simplement de consulter la réponse apportée.

Pour afficher la liste des élèves, au moins un critère doit être renseigné parmi le palier, la division, le MEF, une partie du nom ou du prénom de l'élève.

Il est possible de saisir en masse la réponse des familles en cochant les élèves et en choisissant dans la partie "Saisie globale" la réponse à apporter. Seuls les élèves pour lesquels une proposition du conseil de classe est disponible et pour lesquels aucune réponse de la famille n'a été apportée peuvent être cochés pour la saisie globale.

PHASE DÉFINITIVE - Réponse de la famille

Veuillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Palier **2GT** Division **2NDE 10** MEF Nom Prénom **Chercher**

► Saisie globale

Réponse de la famille

Appliquer aux élèves sélectionnés

<input type="checkbox"/>	Nom Prénom INE	Né(e) le Div.	Propositions du conseil de classe	Réponse de la famille
<input type="checkbox"/>	08	04/07/2006 2NDE 10	<ul style="list-style-type: none"> • 1re STAV • 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » • 1re ST2S 	Mansour accepte les propositions du conseil de classe : 1G, 1STL, 1STD2A, 1ST2S <input type="button" value="TS"/> Modifier
<input type="checkbox"/>	08	01/03/2006 2NDE 10	<ul style="list-style-type: none"> • Voie professionnelle 	Sébastien refuse toutes les propositions du conseil de classe le 11/01/2022 à 15:22 <input type="button" value="TS"/> Modifier
<input type="checkbox"/>	09	17/05/2006 2NDE 10		
<input type="checkbox"/>	08	14/06/2006 2NDE 10	<ul style="list-style-type: none"> • 1re STD2A • 1re ST2S • 1re générale 	Désaccord Modifier

La liste est composée de plusieurs colonnes :

- La première colonne permet de sélectionner un ensemble d'élèves en les sélectionnant avec la case / .
- La colonne "**Nom Prénom - INE**".
- La colonne "**Né(e) le - Div.**" indique la date de naissance et la division de l'élève.
- La colonne "**Propositions du conseil de classe**" récapitule les propositions faites par le conseil de classe et auxquelles les représentants légaux doivent répondre.
- La colonne "**Réponse de la famille**" contient la réponse apportée par les représentants légaux sur le service en ligne ou après saisie par l'établissement. La présence de l'icône  indique que la saisie provient du service en ligne Orientation.

La réponse de la famille aux propositions du conseil de classe n'est renseignée que par un représentant légal. En cas de désaccord, le second représentant doit contacter l'établissement qui peut modifier la réponse de la famille sur cet écran à l'aide du bouton . L'icône TS devient donc orangée  et permet au survol de voir la saisie effectuée sur le service en ligne Orientation.

Après saisie de la réponse, la proposition du conseil de classe devient décision d'orientation du chef d'établissement :

- Dans le cas d'une saisie de la réponse de la famille sur Siècle Orientation, le représentant légal peut cocher différentes voies : cela n'impacte pas la décision d'orientation et toutes les propositions du conseil de classe sont considérées comme décision d'orientation.
- L'envoi de la décision d'orientation vers Affelnet Lycée se fait dès qu'une réponse positive de la famille est renseignée, que ce soit via le service en ligne Orientation ou Siècle Orientation.
- Une fois la décision d'orientation envoyée à Affelnet Lycée, une modification des voies ou de la réponse de la famille (accord qui devient désaccord), un nouvel envoi n'est pas effectué. La décision d'orientation doit être modifiée dans Affelnet Lycée.